

Inauguration officielle des travaux sur le site de Nant de Dranse

Allocution de M. Jean-Michel Cina, Chef du Département de l'économie, de l'énergie et du territoire

30.06.2009

Seule la parole fait foi

Si le défi énergétique actuel concerne la Suisse dans son ensemble, il interroge tout particulièrement le Valais, qui est avec ses 105 centrales hydroélectriques, ses 10 milliards de kWh et une part de près de 30 % de la production nationale, le plus grand producteur suisse d'énergie hydraulique.

L'histoire économique de ce canton illustre bien l'importance de l'énergie en général, et de l'hydroélectricité en particulier.

Cette histoire débute en 1891 déjà avec l'octroi, par le Conseil d'Etat, de la première concession d'utilisation du Rhône à Saint-Maurice suivie, deux ans plus tard, par la mise en service de la première centrale électrique sur le Triftbach à Zermatt.

Au début du siècle passé, vient le tour des pionniers, Alusuisse, Lonza ou Ciba pour ne citer qu'eux, de notre industrie actuelle. Et si l'on ne parlait pas encore en terme de facteurs de localisation, il n'est pas nécessaire de rappeler qu'une énergie abondante alliée à la disponibilité d'une main d'œuvre de qualité, a permis ces implantations industrielles décisives pour notre canton.

Cet atout demeure déterminant : la grande industrie représente encore aujourd'hui un peu plus de 30 % de la consommation totale d'électricité dans ce canton. Et elle emmène avec elle l'image de marque d'un Valais deuxième place chimique et biotechnologique de Suisse.

Les années cinquante à septante ont ensuite marqué la deuxième naissance de cette énergie, avec la construction des grands barrages comme ici à Emosson, comme Grand Dixence, Mauvoisin ou encore Mattmark.

Aujourd'hui ce sont près de 800 emplois directs qui produisent ces 30 % de la force hydraulique suisse à partir du Valais. Avec là aussi l'image d'un Valais plus grand fournisseur d'énergie hydroélectrique de Suisse et une reconnaissance du rôle économique central des régions de montagne.

Enfin, les centrales hydrauliques jouent un rôle important au niveau de la politique régionale de ce canton, en offrant des emplois qualifiés dans nos vallées et en y générant d'appréciables rentrées financières.

Mais cette longue histoire ne doit pas nous empêcher de parler d'avenir : nous vivons aujourd'hui des instants cruciaux pour demain, des instants marqués par d'immenses et importants défis à relever.

Sur le seul plan fédéral, je citerai simplement la question de l'augmentation du taux des redevances. C'est en Valais, et peut-être plus qu'ailleurs, un enjeu d'importance.

Mais aujourd'hui marque aussi le temps de l'engagement, un engagement ferme sur des objectifs clairs. Ainsi, sur le plan cantonal, je citerai l'augmentation de la part à la production de FMV, condition essentielle pour qu'elle puisse atteindre les objectifs qui lui ont été fixés et surtout, en vue de la valorisation de notre hydroélectricité.

C'est d'ailleurs également dans cette optique que FMV a pris une part de 10% dans le projet Nant de Dranse.

Enfin, aujourd'hui, nous voyons aussi l'essor d'une rationalisation de l'utilisation des ressources énergétiques, avec une attention particulière vers les énergies renouvelables.

En ce sens, la force hydraulique est de loin l'énergie renouvelable la plus importante, que ce soit du point de vue quantitatif, qualitatif ou du rapport coût / bénéfice. Ainsi, et tenant compte du fait que l'approvisionnement en électricité devra compter de plus en plus sur les énergies renouvelables, la force hydraulique va conserver une fonction centrale.

Elle est la seule à offrir de manière fiable une énergie, qu'elle soit de réserve ou de réglage, de plus en plus indispensable.

J'étayerai cette affirmation en vous citant, pour prendre l'exemple de l'énergie éolienne, quelques extraits du rapport de l'Office fédéral de l'énergie, de 2004, intitulé « Energie éolienne et parc hydraulique suisse ». Ce rapport non seulement fait état d'une augmentation considérable de l'énergie éolienne ces dernières années en Europe (vous noterez que le Valais a su saisir ce vent: les plus grande éoliennes de la Suisse se trouvent tout près d'ici, à Collonges et à Martigny, et de nombreux autres projets sont en préparation), mais précise qu'il faut compter avec une extension importante de ses capacités à l'avenir.

Cette constatation conduit inévitablement à la prévision d'une augmentation de l'énergie de base qui dépend des conditions météorologiques et qui ne peut pas être planifiée. Ainsi, les capacités de réserve et de réglage doivent aussi être augmentées pour garantir la sécurité d'approvisionnement. Pour qu'une combinaison optimale des différents modes de production soit assurée, les centrales de pompage-turbinage peuvent et doivent jouer un rôle important.

De ce point de vue, le projet Nant de Dranse se situe vraiment dans la tendance.

Par son caractère renouvelable et sa grande efficacité énergétique, l'énergie hydraulique continuera sans nul doute d'être une des filières les plus privilégiées en Europe.

Elle mérite tout notre engagement, et toutes nos forces. Les défis ne manquent pas ! Il s'agit par exemple de nous engager pour :

- Maintenir l'avantage de site de la force hydraulique pour les cantons de montagne dans un environnement changeant et sans cesse en mutation.
- rendre possibles des solutions sur mesure, sans remise en question d'exigences écologiques justifiées, lors de l'application de la loi fédérale sur la protection des eaux.

Il nous appartient donc de saisir au mieux les opportunités qui se présenteront, tout en nous assurant que la rentabilité puisse continuer de rimer avec une gestion responsable et rigoureuse des aspects sociaux et environnementaux de notre parc de production.